



ÉTRANGER

ÉDITO DU 2 NOVEMBRE 2018

► Pour un autre budget et une autre politique éducative, à l'écoute des personnels en France et à l'étranger

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2019 tel qu'il est en discussion au parlement est caractérisé par des suppressions nettes d'emplois de fonctionnaires ou contractuels très préoccupantes pour le maintien du service public. Rappelons qu'au ministère de l'Éducation nationale, il y aura 1 800 ETP en moins – malgré des créations dans le premier degré – et au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 130 suppressions auxquelles s'ajoutent 166 pour les opérateurs sous sa tutelle (essentiellement l'AEFE).

Le Sgen-CFDT de l'étranger était auditionné mercredi dernier par le sénateur Rachid Temal, co-rapporteur pour avis du programme 151, *Français à l'étranger et affaires consulaires*, au sein de la Mission *Action extérieure de l'État*. Il a souligné que la diminution des crédits de ce programme, avec ceux du programme 185, *Diplomatie culturelle et d'influence*, avait des conséquences directes sur les missions de service public : baisse des crédits d'aide à la scolarité pour les enfants français, moindre capacité des services consulaires à instruire les dossiers et assurer un suivi fin des besoins. Il a rappelé que la non-consommation intégrale des crédits ouverts ne signifiait en aucun cas que les besoins étaient totalement satisfaits.

Cette politique de suppressions de l'emploi public repose de fait sur des critères comptables et d'exécution budgétaire et non sur une vraie réflexion ouverte sur la place respective de ce qui doit incomber aux finances de l'État et de ce qui peut être assuré par d'autres sources. **Dans ce contexte le Sgen-CFDT de l'étranger appelle les personnels de l'enseignement français à l'étranger à participer à la mobilisation du 12 novembre lancée par la fédération Sgen-CFDT et les autres principales organisations syndicales de l'Éducation nationale.**